



**LE PRESIDENT**

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE**

**Date et Lieu :** 26 janvier 2022 au siège du CCM-Côte d'Ivoire

**Heure de début :** 09 h 35 min

**Heure de Fin :** 13 h 02 min

**Présence Effective :** 31 Personnes

**Président de Séance :** Dr. AMETHIER Solange

**Quorum :**

**19 / 25**

Nombre de Personnes du Secteur Public : 05

Nombre de Personnes du Secteur Privé : 02

Nombre de Personnes de la Société Civile : 08

Nombre de Personnes des Populations Clés : 01

Partenaires Bilatéraux / Multilatéraux : 03

Nombre de Personne des PR : 00

Equipe Pays du Fonds Mondial : 00

LFA : 00

Personnel Secrétariat Permanent CCM-CI : 11

Membres du Comité de Suivi Stratégique : 01

Autres membres du CCM-CI (suppléants – Invités) : 00

**Préambule :**

**Préambule :**

Le Secrétaire Permanent, Dr. SANGA, a annoncé l'atteinte du quorum à 19 / 25, après quoi, il a laissé la place à Dr. SEM Kroa Serge, chargé de programme GAS, maître de cérémonie de cette AGO.

La parole a été laissée à madame la présidente pour son mot d'ouverture.

Mme la présidente a souhaité la bienvenue à tous les membres du CCM-Côte d'Ivoire qui ont effectué le déplacement pour cette AGO, qui est la première de cette année 2022.

Elle a profité pour réitérer ses meilleurs vœux de santé et de pleins succès à toute l'assemblée. Elle précise que cette Assemblée Générale revêt un caractère bien particulier pour le Bureau Exécutif, en ce sens qu'elle lui permettra de faire le bilan de l'exercice 2021 et projeter les perspectives de 2022.

Au nom de la bonne gouvernance et de la transparence sous lesquels le BE a placé son mandat, les membres dudit bureau ont l'obligation de rendre régulièrement compte de la gestion qui est faite des ressources mises à disposition.

Ainsi, seront présentés le bilan moral et le bilan financier de l'exercice 2021 mais également le plan de travail 2022, les budgets prévisionnels du FM et de l'Etat ainsi que les résultats de l'évaluation du Secrétariat Permanent.

Avant de clore ses propos, elle a tenu à remercier tous les partenaires techniques et financiers pour l'accompagnement et le financement de plusieurs activités du CCM-Côte d'Ivoire et elle voudrait pouvoir compter sur la continuité de cet appui pour l'année 2022.

Sur ce, elle a déclaré ouverte la session ordinaire de l'Assemblée Générale du 26 Janvier 2022.

## **ORDRE DU JOUR**

- 1- Gestion du conflit d'intérêt et signature des formulaires pour 2022
- 2- Approbation des PV de l'AGO du 20 octobre 2021 et de l'AGE du 12 janvier 2022
- 3- Informations
- 4- Bilan de l'exercice 2021
  - a. Bilan Moral de l'année 2021
  - b. Bilan Financier de l'année 2021 (Etat et FM)
- 5- Exercice 2022
  - a. Présentation et validation du plan de travail 2022
  - b. Proposition des budgets prévisionnels (FM et Etat)
  - c. Approbation des résultats de l'évaluation du Secrétariat Permanent
- 6- Divers

Cet ordre du jour proposé à l'assistance n'a pas connu d'amendement. Il a donc été adopté à l'unanimité des membres présents.

### **1. Gestion des cas de conflit d'intérêt**

Au nom de tous les partenaires Dr. SHABANI Nicole, représentant le PEPFAR au CCM-Côte d'Ivoire a demandé à tous les membres présents de bien vouloir déclarer tout éventuel cas de conflit d'intérêt relatif à l'ordre du jour de la rencontre.

Aucun cas de conflit d'intérêt n'a été déclaré conformément à l'ordre du jour de la réunion.

### **2. Informations**

Six informations ont été rappelées aux membres de l'Assemblée générale comme suit :

**Du 11 au 12 novembre 2021 à Dabou**, un Atelier de repositionnement du CCM-CI a été organisé avec pour objectifs :

- Faire l'état des lieux du statut actuel du CCM-CI,
- Mener les réflexions / discussions sur la forme et les possibilités d'évolution juridiques pour le CCM-CI
- Définir les nouvelles orientations, les rôles et les priorités du comité de suivi stratégique ;

Pour mener les réflexions, deux groupes de travail ont été mis en place :

Le premier groupe a analysé le cadre institutionnel avec les possibilités pour le CCM de se muer en une ONG d'utilité publique ou une institution autonome, (à travers une matrice, les forces et faiblesses du CCM ont été évoquées).

En termes de défis et contraintes, ce groupe a révélé que le CCM devra procéder à l'actualisation de ses textes de base , revoir son positionnement / ancrage et continuer la mobilisation de ressources (autres que celles du fonds Mondial et de l'Etat).

Le deuxième groupe a travaillé sur les nouvelles orientations, les rôles et les priorités du Comité de suivi stratégique et des autres organes clés.

Les échanges ont permis de convenir de :

- la révision des membres constitutifs du CSS,
- du recrutement d'experts bénévoles pour renforcer le CSS avec en ligne de mire la résolution de la problématique de sa rémunération. Ce dernier point pourrait apporter une plus-value au comité, la notoriété de l'organisation et faciliterait le plaidoyer pour la mobilisation de ressources

**Le 12 janvier 2022 au CCM-CI**, une AGE a été organisée sur la problématique des frais de gestion des PR du FM.

Les décisions prises ont été rappelées :

1- Le maintien des frais de gestion comme coûts indirects (sans justification) ➔ (14/19)

2- La prise en compte des trois requêtes ci-dessous d'Alliance CI ➔ (14 / 19)

- Pour la NFM2, que soit appliquée les mêmes dispositions de validation des frais de gestion en vigueur depuis la NFM1 (ne considérer que le justificatif du prélèvement du compte du projet vers le compte des organisations comme base de validation des frais de gestion)
- Le Fonds mondial puisse sursoir à la revue du LFA selon les termes de référence partagés
- Pour la NFM3, prendre en compte la flexibilité de l'utilisation des frais de gestion pour les ONG nationales dans une approche équitable et permettant d'assurer leur développement et leur pérennisation.

**Depuis le 12 janvier 2022** : Pour la lutte contre la pandémie à Corona virus, un Point Focal au CCM-CI a été recruté à l'issue d'un appel à candidature, il s'agit de Dr. MAMA DJIMA Mariam, Pharmacien Pharmaco-épidémiologiste.

Conformément à ses missions, elle rencontre différents acteurs de la santé pour se présenter et procéder à la collecte de données factuelles.

**Du 20 au 21 janvier 2022, une Mission de Presse** a été organisée en Côte d'Ivoire par les équipes de AIDES (France), Espace Confiance (Côte d'Ivoire) et Coalition PLUS (international). Cette mission a permis de (d') :

- Mener des échanges sur le mécanisme de financement de la lutte contre le VIH-SIDA au CCM,
- Aborder la question de l'impact de la société civile dans la lutte contre les trois pandémies et
- Relever les enjeux de la septième conférence de reconstitution du Fonds Mondial pour la lutte contre le VIH/sida en Côte d'Ivoire.

**Du 25 au 28 janvier 2022**, s'est tenu un atelier bilan des activités 2021 et planification 2022 du PNLP.

Les Objectifs de l'atelier sont:

- Présenter le bilan de l'année par axe d'intervention /objectif du Plan d'Action Opérationnel (PAO) 2021
- Présenter le bilan de l'année 2021 de l'UCP et de Save The Children ;
- Présenter le tableau de bord de suivi des activités du Plan d'Action Opérationnel 2021 du PNLP ;

- Présenter le niveau d'atteinte des indicateurs (indicateurs de résultats, d'effet et d'impact) ;
- Présenter le niveau de mobilisation et d'absorption des ressources pour l'exécution PAO 2021 ;
- Elaborer et valider le PAO consolidé 2022 de la lutte contre le paludisme ;

**Depuis le 24 janvier 2022** le processus du CCM-EVOLUTION a démarré avec les formulaires d'enquêtes transmis aux membres du CCM-CI et du Secrétariat Permanent pour renseignement. Les objectifs de ce processus sont :

- Doter les instances des compétences et ressources nécessaires pour assumer les responsabilités essentielles en matière de suivi stratégique inclusif et de participation porteuse de sens, conformément aux structures nationales, aux fins de la gouvernance durable de la santé.
- Un consultant a été recruté pour l'Afrique centrale et de l'ouest pour renforcer les processus de gouvernance des ICN

La question relative aux informations présentées concernait la participation des membres du CCM-CI à l'atelier de repositionnement.

Sur ce fait, Mme la présidente a rappelé que plusieurs membres du CCM-CI ont été conviés à cette importante activité mais certains ont décliné l'offre et d'autre n'ont pas pu y prendre part pour des raisons de conflit d'agenda.

## Bilan de l'Exercice 2021

### a) Bilan Moral

Le taux d'exécution des différentes activités contenues dans le plan de travail 2021 a été présenté aux membres. Au cours de l'année 2021, 100% des AGO, 50% des AGE et 82% des réunions du BE ont été organisées.

La participation des différents secteurs au cours de l'année 2021 est de :  
87% pour le privé, 75% pour les OSC, 67% pour le public et 52% pour les PTF.

Les décisions prises par les membres de l'Assemblée Générale au cours de l'année 2021 sont :

- Approbation de la proposition de révision du manuel de procédures (17 / 19 membres présents)
- Approbation du code d'éthique des ICN (17 / 19 membres présents)
- Approbation de la demande de financement C19RM (19 / 20 membres présents)
- Approbation de la revue du C19RM (14 / 14 membres présents)
- Approbation des modifications des TDR du CSS (14 / 14 membres présent)

La synthèse de la mise en œuvre des activités du plan de travail se présente comme suit :

- Planification et administration exécutée à 91%
- Activités du suivi stratégique exécutées à 63%
- Réunions / ateliers et séances de travail exécutés à 43%
- Supports de communication à 71%

Le plan de travail a donc été exécuté à 78% au cours de l'année 2021.

Pour comprendre ce taux de 78%, les commentaires ci-dessous ont été faits :

- Conflit d'agenda
- La performance de certains indicateurs de suivi stratégique a été fortement impactée par divers événements entre autres :
  - o La démission du Coordonnateur en début d'année,
  - o L'indisponibilité du Coordonnateur adjoint,
  - o La difficulté de collecte de données liée à la défaillance du DHIS2.

En termes de communication et de gestion des relations extérieures, 136 courriers ont été reçus :

- Dont 119 invitations (87,5%) venant des PRs, MSHP-CMU, PTF, OSC ;
- 17 autres (13,97%) (demande d'agrément, de travail, d'audience, etc.)
- 101 / 119 invitations ont enregistré la participation effective du CCM-Côte d'Ivoire soit 84,87%.
- Non-participation à 18 invitations pour conflit d'agenda.
- Importante représentativité du CCM-Côte d'Ivoire dans les activités extérieures (y compris le télétravail)

Au cours de l'année 2021, le CCM-CI a bénéficié de l'appui d'Expertise France (FEI) pour l'accompagnement de la réforme de l'UCP-FM en Côte d'Ivoire.

L'Objectif de cette mission était de faciliter la mobilisation des parties prenantes clés du processus de réforme (MSHP-CMU (DGS), CCM-CI, UCP-FM, UCP-FE, les Programmes Nationaux (PNLS, PNT, PNLP), PTF, OSC, etc.) pour aboutir à un consensus sur les options de structuration de l'UCP-FE dans l'optique de sa fusion avec l'UCP-FM.

Les acquis de l'année 2021 sont :

- C19RM
    - Choix du pays comme bénéficiaire pour le C19RM
    - Elaboration-Soumission-Approbation et Signature de l'accord de subvention
    - Recrutement du point focal pour la subvention C19RM
  - Meilleure inclusivité des acteurs dans les processus d'élaboration des demandes de financement
  - Début du processus de réforme de l'UCP-FM pour sa fusion avec l'UCP-FE
  - Signature de la nouvelle convention entre le MSHP-CMU et la Nouvelle PSP CI pour les frais de gestion.
- 
- Acquisition d'immobilisations :
    - Matériels informatiques : 29 (Ordinateurs portables et de bureau, onduleurs, imprimantes, vidéoprojecteurs, trépied pour appareil photo...)
    - Mobiliers de bureaux : 26 (Chaises visiteurs, fauteuils, tables bureau, armoires, caissons...) etc.
  - Acquisition d'Outils de :
    - Planification des départs en congés ;
    - Gestion des immobilisations ;

- Logiciel comptable « Quickbooks » ;\*

- Acquisition d'une enseigne lumineuse et d'une plaque d'indication
- Meilleure utilisation de la plateforme du FM

Les difficultés rencontrées au cours de l'année 2021 sont:

Au niveau des réunions du CCM-Côte d'Ivoire (AGO, AGE)

- Fréquents retards de démarrage des AG (du fait du quorum non atteint à l'heure de début des AG) ;
- Difficultés de collecte des documents ou fiches à renseigner par les membres de l'AG (évaluation du SP, Déclaration de conflit d'intérêt...)

Au niveau de la planification des activités

- Fréquents conflits d'agenda dus aux invitations simultanées du CCM-Côte d'Ivoire aux réunions et ateliers organisés par les parties prenantes (PRs, PTF, MSHP-CMU..,)

Au niveau de la communication/relations extérieures

- Ligne téléphonique fixe non fonctionnelle
- Insuffisance de gadgets à partager avec les autres structures
- Insuffisance de visibilité du CCM-CI à travers les mass-médias (radio, télé...)

Au niveau Logistique

- Insuffisance de véhicules : 2 véhicules fonctionnels pour réaliser toutes les activités et missions CCM-CI (visite de sites, participation aux ateliers,)
- Absence de matériels adéquats pour visioconférence ;
- Absence de groupe électrogène ;

Au niveau Informatique

- Instabilité du WIFI et de la connexion Internet;

Au niveau du Suivi Stratégique

- Insuffisance dans la promptitude de mise à disposition des présentations des PRs lors des revues de données
- Défaut de représentativité des responsables des PRs

En termes de perspectives il faut retenir entre autres:

- Assurer avec plus d'efficacité le Suivi stratégique des subventions
- Organiser des renforcements de capacité des membres avec les compétences internes (plan de formation)
- Effectuer le câblage pour la fluidité de la connexion internet.
- Améliorer davantage la visibilité du CCM-CI

- Communiquer (PV, rapports ou mémo) davantage sur les résolutions des problèmes réalisées par le BE / SP
- Démarrer le processus du CCM-Evolution

Les échanges qui ont suivis ont porté sur :

*Les deux lignes budgétaires (FM et Etat) pour les salaires du personnel* : il s'agit du traitement du personnel recruté par chaque bailleur. Ainsi, sur le budget Etat, il s'agit des salaires des contractuels et pour le budget FM, du traitement de la Coordinatrice Administrative et du Secrétaire Permanent.

*La correction d'une erreur concernant le nombre de visite de site qui diffère entre les présentations du bilan moral et du bilan financier* : sur ce fait, le bureau a précisé qu'il s'agit effectivement d'une visite qui a été organisée au cours de l'année 2021 dans le sud Comoé.

*Le niveau de satisfaction quant au taux atteint dans la mise en œuvre des activités du plan de travail en 2021*. Il s'agit pour les membres de s'approprier les activités du CCM-CI afin de mieux affirmer leur leadership. Pour ce faire, il serait judicieux de prévoir des activités de renforcement des capacités, des formations en plaidoyer et en mobilisation des ressources. Prévoir également la mobilisation de ses membres afin d'avoir une bonne adhésion de ces derniers. Ces actions concrètes permettront de s'assurer que les missions, les droits et devoirs des membres sont bien compris.

*Certains membres ont souhaité savoir si la pandémie à COVID-19 n'a pas eu d'impact sur les activités du CCM-CI et profiter pour faire un plaidoyer pour que des kits de protection COVID-19 soient partagés à tous les membres de l'AG lors de la tenue des rencontres* : le plaidoyer a été accueilli favorablement par les membres du BE qui ont tenu à les remercier pour cette proposition. Pour ce faire, le BE demande que chaque secteur apporte au CCM-CI les éléments nécessaires à la constitution des kits anti-COVID19.

En effet, l'Institution n'a pas de ressources propres pour s'approvisionner. Dès le début de la pandémie, des démarches ont été entreprises afin d'acquérir le matériel de protection nécessaire pour les membres du CCM-CI y compris le Secrétariat Permanent, mais seule la NPSP a apporté un appui qui ne couvrait que les besoins pour quelques réunions et ce, sur une période très réduite. La contribution de chacun serait donc la bienvenue.

Après les différentes interventions, le Bureau Exécutif a encouragé tous les secteurs à apporter leur expertise pour permettre au CCM-CI d'atteindre un meilleur niveau de leadership, de développement et d'acquisition. Ils souhaitent que tous apportent sa pierre à l'édifice en proposant des activités et des propositions constructives.

### b) Bilan financier 2021

Au cours de l'année 2021, le CCM-CI a bénéficié de l'appui financier du Fonds mondial, d'un montant de **82 518 785 FCFA**, de l'Etat de Côte d'Ivoire d'environ **264 423 383 FCFA** et d'Expertise France dont le montant n'a pas encore été communiqué ni transmis.

Le budget de l'Etat a été exécuté à 97,14%, celui du Fonds mondial à 79,46%. Le montant de l'appui d'Expertise France qui a servi à l'organisation de l'atelier d'élaboration de la feuille de

route s'élève à **2.872.000 Francs CFA**. Le montant équivalent à l'appui technique (prestation des consultants) n'a pas été communiqué par le bailleur.

Les échanges qui ont suivi cette présentation portaient sur :

*L'absence de la complétude de l'appui d'Expertise France ; les participants ont souhaité avoir les raisons de l'absence du montant global de cet appui : Les informations demandées au bailleur (FEI) n'ont pas été transmises pour diverses raisons indépendantes du secrétariat permanent.*

*Comment se fait le financement des activités du CCM-CI et pourquoi devons-nous recourir aux autres bailleurs ?* les financements pour le fonctionnement du CCM-CI se font à travers deux sources de financements que sont l'Etat de Côte d'Ivoire et le Fonds mondial. Pour le premier budget, une notification est faite au CCM-CI en début de chaque année avec les différentes lignes bien spécifiées, concernant le FM chaque trois ans le montant du budget est connu d'année en année avec des lignes à exécuter.

Pour certaines autres activités jugées pertinentes, le CCM-CI a recours aux bailleurs qui selon leur disponibilité apporte un appui à l'Instance.

Les membres ont souhaité que pour des échanges interactifs plus construits, les présentations leur soient partagées avant la tenue de la réunion.

### **Bilan des Activités du Comité de Suivi Stratégique (CSS)**

L'exécution du plan de travail du CSS se présente comme suit :

- Sur 25 activités planifiées, 18 ont été exécutées soit 72% de niveau de réalisation
- Les activités planifiées pour l'année 2021 sont essentiellement des activités en lien avec l'évaluation de la performance programmatique, financière, technique des subventions
- Les indicateurs en lien avec la tenue des réunions du comité de suivi stratégique (CSS) et celles de revues de performances des subventions VIH/ paludisme /tuberculose ont pu voir leurs performances égales ou au-delà de 75% en 2021.
- Certaines activités que sont les missions de terrain (visites de site) du CSS et les rencontres de supervision à la suite des visites de terrain n'ont pas eu de bonnes performances.
- Certaines activités, notamment l'indicateur pour la tenue de la revue de performance de la mise en œuvre des subventions (PU & PUDR) est toujours dans une bonne performance.

Le CSS a participé sur la période à 14 activités non planifiées telles que :

- Revues des performances des subventions RSS
- Réunion de restitution PUDR du LFA
- Participation au suivi de la mise en œuvre du financement C19RM 2021-2023 obtenu par la CI
- Atelier de redynamisation du CSS
- Atelier de réflexion sur les perspectives de développement du CCM-CI
- Atelier bilan CSS (Rapport d'activité et plan de travail 2022), etc...

Les principales recommandations issues des activités du CSS sont :

Volet VIH :

1. Améliorer la rétention dans les soins ;
2. Améliorer la disponibilité des produits de santé VIH ;
3. Intégrer un indicateur contractuel lors des prochaines demandes de financement sur l'index testing ;
4. Parfaire le paramétrage du Dashboard, pour prendre en compte les indicateurs inverses et les anomalies constatées ;
5. Documenter la faible performance des indicateurs liés à la femme et au nourrisson ;
6. Trouver une solution au conditionnement du STAT PACK, qui nuit au dispositif de décentralisation du dépistage à Aboisso ;
7. Voir la NPSP et le PNLS, pour s'assurer que les gants commandés par le programme sont fournis aux bénéficiaires de ces programmes. C'est un indicateur à fort impact sur le dépistage et le suivi biologique PVVIH ;
8. Collaboration entre PNLS et ALLIANCE-CI, pour une mise en œuvre conjointe d'activités ayant des implications sur les SR publics et communautaires.

#### **Volet Tuberculose :**

1. Elaborer un plan d'évaluation et de suivi du coaching des prestataires ;
2. Adresser la question du risque de péremption des médicaments ;
3. Prendre des mesures nécessaires pour inverser la tendance épidémique de la TB au niveau des MAC ;
4. Améliorer la notification dans les 42 zones où il y a moins de 5 notifications par an et les 81 zones qui comptent moins de 10 notifications ;
5. Participation des trois programmes aux séances de travail sur les questions transversales ;
6. Poursuivre le plaidoyer pour le maintien du CAT au sein de l'Hôpital général de Yopougon-Attié ;
7. Signaler au GAS du PNLT, la tension de stock concernant le RH 150 et savoir si les livraisons à venir sont effectives à Aboisso.

#### **Volet Paludisme**

1. Améliorer la qualité des données du secteur privé ;
2. Améliorer la gestion des commandes ;
3. Approfondir l'étude sur les déterminants du faible taux de la SP3. Affiner la stratégie pour l'amélioration du contact CPN3, en impliquant les acteurs communautaires avec des stratégies différencierées (urbain, rural) et une approche multi maladies ;
4. Lister les sites à faible performance (Indicateurs sur les nourrissons, femmes enceintes) et déployer l'appui communautaire sur les zones en faible desserte en centre de santé ;
5. Améliorer la synergie entre le secteur public et le secteur communautaire afin de veiller à la disponibilité des intrants au niveau des Agents de santé communautaires en prenant en compte leurs besoins au niveau de la commande du district
6. Signer une convention avec l'ACPCI, pour la prise en charge du Palu au niveau des entreprises privées.
7. Convertir l'activité en un atelier d'une journée entière ou deux jours pour une analyse plus approfondie des indicateurs.

#### **Volet conjoint VIH / TB**

1. Participation des points focaux TB VIH à la réunion mensuelle de la DIIS pour améliorer la collaboration entre les deux programmes ;
2. Améliorer l'absorption au niveau de la DIIS DSC et DGS.

#### Volet RSS

1. Veiller à la présence des chefs de service Programmatique, GAS et finance lors des revues de données de tous les PRs ;
2. Reverser l'information de la panne de véhicule de distribution à l'UCP, car limite le transfert de médicament et le transport de MILDA (Aboisso).

#### CCM-CI

1. Inviter expressément les structures ou organes que sont la DIIS, la DSC, la NPSP-CI, la CNCAM à participer à la revue des Données T3-2021 ;
2. Organiser une réunion entre le PNLS et le PNLT, pour booster la gestion concernant la coïnfection TB/VIH ;
3. Actualiser la décision de nomination des membres du CSS et le partager par courrier aux responsables des structures desdits membres ;
4. Organiser une réunion de crise avec les PTF et les PRs (UCP et ALLIANCE CI) de la subvention C19 RM , pour identifier les goulots d'étranglements et adresser des axes de plaidoyer pour la levée des obstacles ;
5. Expliquer (CCM-CI / UCP), pourquoi la maintenance de la plateforme de la DIIS à Aboisso perdure. Et à quand la résolution du problème.

#### Analyse des niveaux de réalisation 2020 et 2021

Les points forts sont les suivants :

- Une collaboration constante et permanente avec le secrétariat permanent
- Une équipe soudée et déterminée
- L'intégration des nouveaux membres
- Une plateforme d'échange formelle permettant de communiquer avec les PRs, la communauté, le secteur public, privée et les partenaires techniques.

Après cette présentation plusieurs échanges se sont suivis :

*Les partenaires techniques et financiers ont souhaité savoir le mécanisme de gestion des médicaments au niveau central, district et périphérique. Qu'est ce qui peut être fait pour éviter les cas de rupture des médicaments antituberculeux qui ont été rapporté.*

Le problème de la gestion des médicaments périmés relève la problématique de la destruction des produits pharmaceutique dont les coûts ne sont pas toujours disponibles au niveau de l'Etat.

*Concernant le paludisme, n'est-il pas nécessaire de renforcer la relation avec le secteur privé dans l'optique d'atteindre les objectifs. Existe-t'il un contrat de prestation clair entre le PR et le secteur privé qui pourrait améliorer la question de la qualité des données ?*

Entre le secteur privé et le secteur public, il y a un cadre de collaboration signé. Pour le NFM3 la signature est faite entre le PR PNLP et chaque structure (ACPCI, CECI) et la relation va bon train, ce qui explique une amélioration de l'absorption au niveau de la DIIS, de la DSC et de la DGS.

*De toutes les recommandations formulées au cours de l'année 2021, combien ont été satisfaites, quel est le niveau de mise en œuvre des recommandations au cours de l'année 2021 ?*

Plusieurs recommandations n'ont pas été mise en œuvre en 2021 et cela s'explique par la démission de la coordonnatrice et le processus qui s'en est suivi pour l'organisation des élections du nouveau coordonnateur, à cela il faut ajouter le processus de redynamisation dudit comité.

*Comment explique-t-on la péremption des médicaments de la tuberculose ? Comment se fait La péremption des médicaments s'explique par le changement du protocole dans le traitement de la Tuberculose. En effet, il s'agit de la Kanamycine qui est sorti du protocole du fait de son hépatotoxicité. Les discussions ont été entamées afin de les offrir à un programme qui pourrait les utiliser et ses discussions n'ont pas abouti jusqu'à la péremption desdits médicaments.*

*L'accès aux antituberculeux pour les médecins traitants en dehors des CAT et des CDT ? Une fois les médicaments prescrits et sortis du circuit, est-il possible de les ramener en cas de non utilisation ?*

L'accès des médicaments antituberculeux se fait par le biais des CAT et CDT. Aucune reprise des médicaments en cas de non-utilisation n'est prévue dans le protocole vue que les médicaments sortent du circuit ; mais la réflexion peut être menée éventuellement.

*Qu'est ce qui explique qu'on retrouve les médicaments antituberculeux sur le marché ?*  
Plusieurs enquêtes ont été menées afin de comprendre cette situation mais les raisons sont toujours diverses pour comprendre le phénomène de la vente des médicaments sur les marchés parallèles :

*Comment expliquer que le comité n'arrive pas à effectuer toutes les visites de terrain planifiées dans le plan de travail ainsi que les supervisions ?*

Le Comité de Suivi Stratégique est composé de membres bénévoles qui ont des occupations diverses et qui se réunissent une fois par trimestre. C'est lorsqu'un problème est récurrent que ledit comité diligente une visite sur le site pour en savoir plus sur le problème souvent tardivement à cause de certaines lourdeurs administratives ou à cause de la disponibilité des membres également.

Après une visite de site, une supervision est organisée afin de faire le point des constats au PR concerné en fonction de la disponibilité de ce dernier. En 2021, la supervision programmée n'a pas pu se tenir parce que les PRs n'étaient pas disponibles.

*Quels sont les constats qui ont été faits lors de la visite de site dans le sud Comoé ?*

Dans le sud Comoé il existerait plusieurs problèmes perceptibles qui expliqueraient la baisse de tous les indicateurs. Sur ce point l'AG a instruit le CSS d'organiser une visite de site dans cette région.

Au terme des échanges, le Bureau a félicité le CSS pour les efforts consentis et souligné que beaucoup d'espoir sont fondés sur ledit comité. Les membres du CCM souhaitent qu'en cas de manque de supervision, des courriers ou Emails soient transmis aux PRs pour notifier les problèmes.

## RECOMMANDATIONS

- Transmettre des courriers ou Emails aux PRs pour notifier les problèmes.
- Organiser une visite de site dans le Sud Comoé

## Exercice 2022

### a) Plan de travail 2022

La proposition du plan de travail pour l'année 2022 a été présenté aux membres du CCM-CI. Ce plan n'a pas connu de changement majeur que celui de l'année précédente.

Il s'agira de :

- Quatre Assemblées Générales Ordinaires soit une AG par trimestre
- Deux Assemblées Générales Extraordinaires qui seront organisées au besoin
- Une réunion de Sous-Comité par mois
- Deux revues de performance par an
- Une réunion du Comité de Suivi Stratégique par trimestre

### b) Budgets Prévisionnels 2022

Le budget prévisionnel FM qui a été présenté s'élève à **88 975 591 Fcfa** pour le fonctionnement de l'Instance et de **16 901 388 Fcfa** prévu pour les activités et le traitement du Point focal C19RM.

Le budget Prévisionnel Etat qui a été présenté s'élève à **264.423.383 FCFA**

Les deux budgets prévisionnels qui ont été présentés n'ont pas suscité d'interrogations.

### c) Evaluation du Secrétariat Permanent 2022

Le responsable du service informatique du CCM-Côte d'Ivoire a présenté la compilation des résultats de l'évaluation du Secrétariat Permanent.

Ce sont 30 sur 50 membres du CCM-CI soit un taux de 60% qui ont bien voulu transmettre leur évaluation.

Les résultats de ladite évaluation sont disponibles sur le site de l'instance ([www.ccm.ci](http://www.ccm.ci)). Toutefois, quelques recommandations faites par les membres du CCM-Côte d'Ivoire sont :

## Forces du Secrétariat Permanent

- ✓ Rapidité dans la mise à disposition des procès-verbaux aux membres.
- ✓ Liberté de parole à toutes les réunions
- ✓ Bonne collaboration avec le BE;

- ✓ Bonne communication avec les partenaires
- ✓ Travaille de manière inclusive, se rend disponible et fait preuve de dynamisme
- ✓ Le sérieux
- ✓ Dynamisme, bonne organisation, proactif
- ✓ Volonté de bien faire
- ✓ Disponibilité, Promptitude
- ✓ Leadership affirmé, courtoisie

### **Éléments à améliorer ou à développer au cours de la prochaine période :**

- ✓ Communication avec tous les membres (titulaires et suppléants) pour une meilleure implication des membres
- ✓ Développer un outil de rappel des réunions
- ✓ La qualité du son des visioconférence
- ✓ Leadership du CCM
- ✓ Proactivité aux préoccupations des membres
- ✓ Renforcement des capacités de tout le personnel du secrétariat permanent
- ✓ Formation des membres
- ✓ Contribution de l'Etat
- ✓ Revoir le fonctionnement du service de communication et reformer le service informatique en service d'informations stratégiques.
- ✓ Améliorer la logistique et prendre en compte les observations des membres
- ✓ Réaliser toutes les activités
- ✓ Mobilisation de ressources, accroître la visibilité du CCM; Positionnement du CCM
- ✓ Recyclage des membres
- ✓ Satisfaisants même s'il y a certains manquements au niveau de la communication sur le CCM et son rôle, revoir aussi la mobilisation des ressources internes propre au CCM et les exigences à satisfaire pour y parvenir.

### **Les résultats des votes pour l'approbation du (de) :**

- Bilan Moral 2021
- Bilan Financier 2021
- Evaluation du Secrétariat Permanent 2021
- Plan de Travail 2022
- Budget Prévisionnel FM 2022
- Budget Prévisionnel Etat 2022

Sont :

**Pour l'adoption : 18 voix sur 19 membres présents**

**Contre l'Adoption : 0 voix sur 19 membres présents**

**Abstention : 1 voix sur les 19 membres présents**

### **7- Divers et mot de fin**

#### **- Déclaration des Conflits d'intérêt**

Le secrétariat permanent demande que les membres du CCM-CI renseignent les formulaires de déclarations de conflits d'intérêt. Il est donc demandé aux membres de transmettre lesdits formulaires renseignés. Ce document doit accompagner le budget de fonctionnement pour l'année 2022.

### **- Enquête CCM-Evolution**

Tous les membres sont priés de renseigner le formulaire de l'enquête, un consultant a été recruté à cet effet et il débutera dans les jours à venir sa prestation. Les membres de l'AG seront donc contactés dans ce cadre.

Il est prévu une élection des représentants (Titulaire et suppliant) pour la circonscription de l'Afrique de l'Ouest et du centre. Pour ce faire, le vote de la Côte d'Ivoire sera transmis par le BE du CCM-CI.

Mme la Présidente du CCM-CI a remercié chacun des membres pour leur engagement et leur disponibilité. Elle rassure que toutes les propositions faites à cette AG seront prises en compte.

Rédigé le : 31 janvier 2022

par Pulchérie N'GUESSAN

Validé par l'AG le 23 mars 2022

**Dr. AMETHIER Solange**

